

Comprendre, savourer, protéger

LES PAYSAGES DU

PAYS DE HERVE



Pays de Herve
TOURISME & SAVEURS



GAL
Pays de Herve



Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit
dans les zones rurales



Wallonie
tourisme



CGT

Une invitation à découvrir et redécouvrir un patrimoine extraordinaire... le bocage !

Soyez curieux, s'intéresser au paysage du Pays de Herve, c'est découvrir son identité et ses richesses. Cette brochure met en avant les atouts paysagers du Pays de Herve. Elle invite à l'observation, mais aussi à l'action. Elle guide le visiteur dans ses découvertes et attire l'attention des habitants sur la grande qualité de leurs paysages quotidiens. Savourer le paysage, c'est aussi en devenir un acteur et un artisan.

Touristes, soyez les bienvenus !

Nous vous accueillons avec grand plaisir pour vous faire découvrir l'authenticité de notre terroir. Vous participez à la dynamique de valorisation des paysages et nous sommes ravis de pouvoir vous compter parmi nos invités ! Restez curieux ! Nous nous occupons du reste !





SOMMAIRE

COMPRENDRE LE PAYSAGE	4
Définition du « paysage »	4
Présentation du Pays de Herve	6
Introduction au bocage	10
Les caractéristiques du bocage	10
La naissance et l'évolution du bocage	12
SAVOURER LE BOCAGE	18
Les richesses naturelles du bocage	18
Les haies	18
Les prairies	22
Les arbres têtards	24
Les vergers	26
Les mares	30
Les ruisseaux	32
La chouette chevêche	34
La vache	36
Les « habitants » du bocage	38
Les organisations humaines et le patrimoine du bocage	40
Les villages, hameaux, fermes et industries	40
Les chemins et sentiers... et le RAVeL Ligne 38	44
Le petit patrimoine insolite	46
Les produits du bocage	48
Les saisons du bocage	52
PROTÉGER LES RICHESSES DU TERRITOIRE	54
Touristes, soyez les bienvenus !	54
D'ici ou d'ailleurs, tous acteurs !	55
Amis promeneurs,... ..	56
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	58

COMPRENDRE LE PAYSAGE > Définition du « paysage »

Le milieu naturel et les activités humaines composent le paysage. Celui-ci varie selon la géologie, les cours d'eau, le relief, la végétation, le type d'agriculture, le type d'activités économiques, le type d'habitations, le climat, la saison,...

Le paysage est porteur d'identité territoriale. Il est le reflet d'une culture, d'un mode de vie, d'une manière d'occuper le territoire.

Il est apprécié en fonction du lieu, du regard de l'observateur et de son vécu. Selon que nous soyons en déplacement ou tranquillement assis sur un banc, que nous soyons en vacances ou dans notre contexte quotidien, selon notre métier, notre expérience, notre style de vie, notre culture, notre personnalité, notre sensibilité, nous percevons le paysage d'une manière différente.



LE PAYSAGE ?

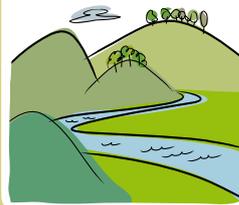
« Le mot « paysage » désigne à la fois les choses de l'environnement et la représentation de ces choses »
(Berque, 1995).

Définition de la Convention Européenne du Paysage, 2000 :
« Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

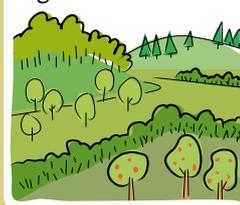
Le territoire et ses composantes

Composantes générales

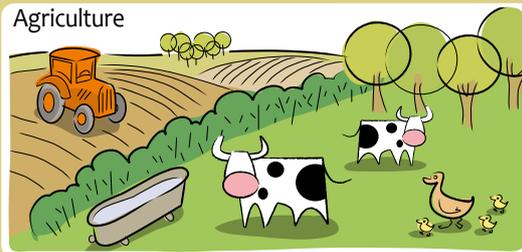
Relief et cours d'eau



Végétation

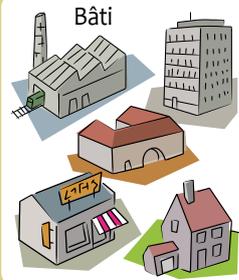


Agriculture

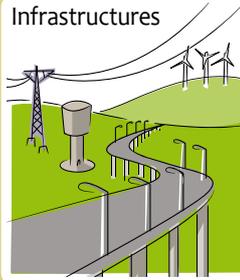


Composantes particulières

Bâti

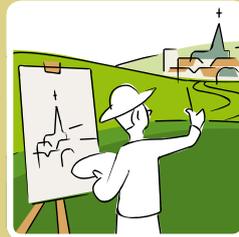
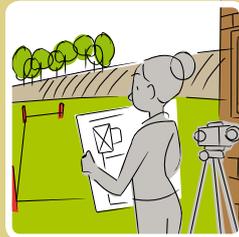


Infrastructures

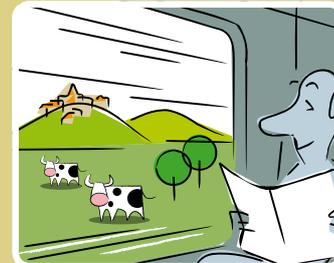
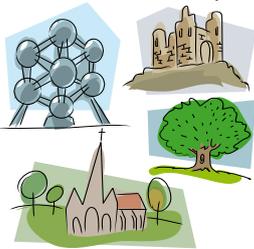


L'observateur et sa position

Villages et villes



Éléments emblématiques



› Présentation du Pays de Herve

Le Pays de Herve, c'est ce territoire de l'Entre-Vesdre-et-Meuse qui correspond à la **région herbagère** de l'est de la Belgique. C'est un **lieu de vie accueillant**, un « poumon vert », un espace de **patrimoine**, de **détente** et de **gastronomie... au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin !**

Le Pays de Herve forme une région de transition entre la Hesbaye, vaste région de cultures aux paysages ouverts, et l'Ardenne, caractérisée par des boisements et des vallées encaissées.

Le Pays de Herve, c'est un **paysage ondulé façonné par les cours d'eau** : la Vesdre, la Berwinne, la Gueule, la Julienne,... et leurs affluents. L'altitude oscille entre 150 et 350 mètres. Le sous-sol est formé de **roches houillères** jadis exploitées, et de bandes calcaires parsemées de grottes, dolines et chantoirs (voir pages 13 et 33). Les **calcaires argileux** forment une couche imperméable qui a donné naissance à de nombreuses **sources et à des ruisseaux**,

ce qui a rendu les sols propices aux **herbages**. L'évolution de l'agriculture et de l'économie a joué un rôle important dans la composition de la mosaïque paysagère actuelle caractérisée par des **prairies**, un réseau de **haies**, des **vergers**, un **habitat** souvent **dispersé**, des traces d'activités industrielles traditionnelles et des constructions plus récentes.



Une localisation au cœur de l'Euregio

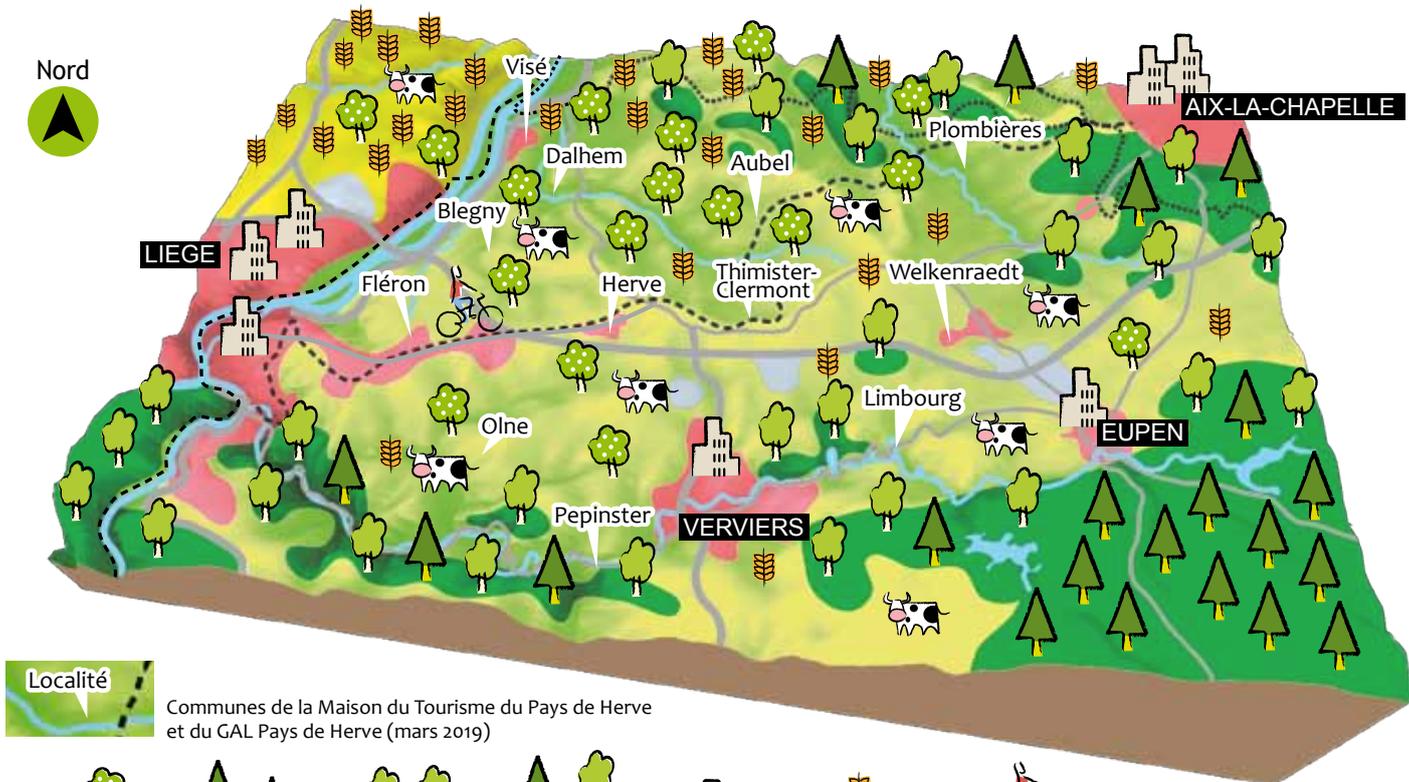


> Présentation du Pays de Herve

Une diversité de paysages



Nord

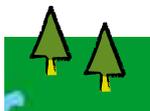


Localité

Communes de la Maison du Tourisme du Pays de Herve
et du GAL Pays de Herve (mars 2019)



Vergers



Bois de
conifères



Bois de
feuillus



Bois mixte



Habitat



Cultures



RAVeL



Prairie

› Introduction au bocage

Les caractéristiques du bocage

Des haies, des vaches, des pâtures et prairies, des vergers, du fromage,...

Ces **images** sont généralement associées au « **Pays de Herve** » et font référence à un paysage de bocage et à des produits agricoles du terroir.

« La structure agraire de bocage, composée de prés entourés de haies vives dans lesquels les unités d'exploitation agricole sont dispersées, est emblématique de l'Entre-Vesdre-et-Meuse et, étant

donné sa rareté, représente une valeur patrimoniale à l'échelle de la Wallonie » (*Atlas des Paysages de Wallonie, L'Entre-Vesdre-et-Meuse, page 248*).

Les **caractéristiques traditionnelles du bocage** se retrouvent particulièrement dans la **cuvette centrale** du Pays de Herve (bassin versant de la Berwinne entre Aubel, Thimister-Clermont et Charneux), également dénommée « **L'assiette au beurre** ».



ET AILLEURS EN EUROPE ?

Les bocages d'Europe (« hedgerows » en anglais) se sont essentiellement développés dans les régions propices aux herbages et à l'élevage bovin à partir du 17^e siècle. C'est notamment le cas des îles britanniques, de l'ouest de la France (Normandie), du nord de l'Espagne (Galice), du nord de l'Allemagne et du Piémont des Alpes en Italie.

En Belgique et au cœur de l'Eurégio, le bocage du Pays de Herve constitue un paysage exceptionnel qui regorge de nombreuses richesses et qui ne demande qu'à dévoiler ses multiples dimensions...

LE BOCAGE SE DÉFINIT NOTAMMENT PAR SON « PAYSAGE D'ENCLOS VERDOYANTS » (MEYNIER, 1976).



SAVIEZ-VOUS QUE ...

En été, le beurre est jaune et en hiver, le beurre est blanc !

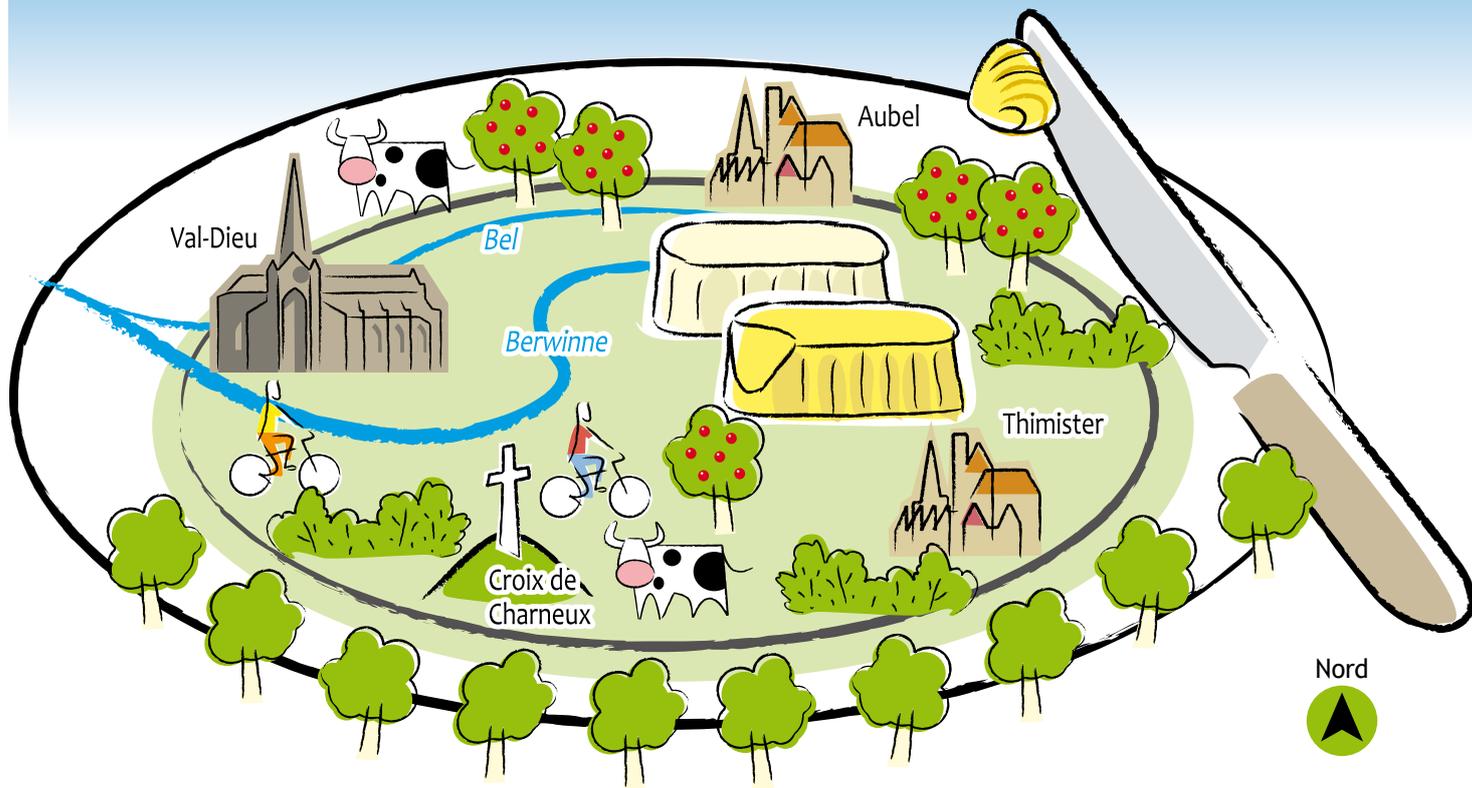
POURQUOI ?

En été, les vaches mangent les herbes fraîches des prairies qui contiennent du bêta-carotène qui colore le beurre !

En hiver, le foin qui est donné aux vaches est moins riche en bêta-carotène.

Rassurez-vous, les propriétés nutritionnelles restent les mêmes !

L'assiette au beurre



› Introduction au bocage

La naissance et l'évolution du bocage du Pays de Herve

Jadis, le Pays de Herve était occupé par des cultures, des bois et des terres ouvertes au bétail. Ces dernières correspondaient à des « vaines-pâtures », c'est-à-dire des terres non cultivées appartenant au bien commun et ouvertes au pâturage libre. L'habitat était groupé en villages.

Au 16^e siècle, l'agriculture se spécialise dans **l'élevage de bovins** et la fabrication de **produits laitiers** (notamment le fromage de Herve). Ceux-ci sont vendus sur les marchés de Herve et d'Aubel. Les **herbages** se développent et les paysans plantent des haies pour contenir le bétail. Des fermes isolées sont construites sur le territoire et l'habitat est organisé en hameaux dispersés. Cette **structure bocagère** se répand dans tout le Pays de Herve au départ de la **cuvette centrale** et se développe entre le 16^e et le 18^e siècle.

La **fin du 18^e siècle** et le **19^e siècle** sont marqués par l'industrialisation (industrie de la laine et du **textile, mines** de

charbon et de minerais, chemin de fer) et par l'exode rural. L'habitat ouvrier se développe autour des pôles d'emploi. Au 19^e siècle, il devient indispensable pour les paysans de renforcer l'activité agricole d'élevage et la production de produits laitiers. Des **vergiers** sont alors plantés en nombre. C'est aussi à cette époque que des entreprises agroalimentaires se développent, notamment les siroperies et bien plus tard les cidreries.

L'évolution récente est marquée par les tendances générales du développement de l'urbanisation dans les campagnes et de l'intensification de l'agriculture. Ces tendances ont altéré les structures rurales traditionnelles en Wallonie et banalisé une partie des paysages. Toutefois, le Pays de Herve a su conserver son **identité rurale** et continue à offrir un **décor verdoyant**.



À VOIR !

- ▶ Le marché du terroir à Aubel
- ▶ Les séchoirs à chardons (qui servaient à «lainer» les tissus) préservés à Olné et Soiron, tous deux Plus Beaux Villages de Wallonie
- ▶ L'ancien charbonnage de Blegny-Mine, reconnu Patrimoine mondial de l'UNESCO
- ▶ Le site minier de Plombières et les pelouses calaminaires qui résultent de l'extraction de plomb et de zinc
- ▶ Les viaducs ferroviaires de Dolhain (Limbourg) et de Moresnet (Plombières)
- ▶ Le RAVeL sur l'ancienne ligne de chemin de fer 38

Sud



Une géologie propice à l'élevage dans la cuvette centrale

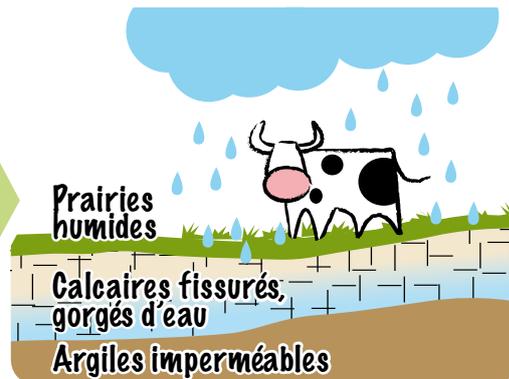


Nord

CONNAISSEZ-VOUS LA « SMECTITE » DE HERVE ?

La smectite est une couche argileuse imperméable datant du Crétacé. Dans le Pays de Herve, elle repose sur le socle houiller (grès et schistes) de l'époque Carbonifère et elle est surmontée par de la craie datant également du Crétacé.

La craie est une roche poreuse et fissurée, ce qui lui permet de stocker les eaux de pluie. La couche de smectite permet quant à elle de maintenir les eaux dans les couches superficielles du sous-sol. Les sols humides sont appropriés au développement des herbages. La présence d'eau dans le sol donne de l'herbe de bonne qualité.



► Introduction au bocage

L'évolution du paysage

15^e siècle



- Organisation villageoise
- Cultures de céréales et maraîchage
- Vaines-pâtures

16^e - 17^e - 18^e siècles



- Début du bocage
- Village et hameaux
- Agriculture herbagère
- Petites parcelles délimitées par des haies
- Fauchage à la main

19^e, début du 20^e siècle



- ▶ Développement des vergers hautes-tiges (vergers pâturés)
- ▶ Cheval de trait avec barre faucheuse

20^e, début du 21^e siècle

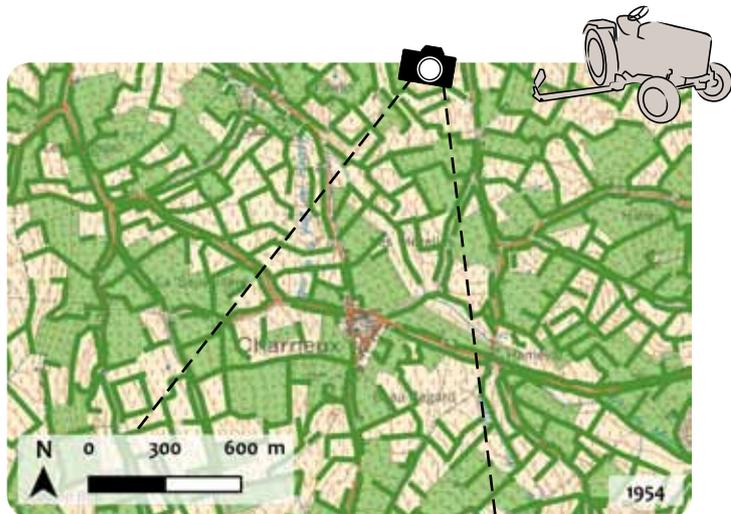


- ▶ Développement de l'urbanisation
- ▶ Diminution des vergers hautes-tiges
- ▶ Plantation de vergers basses-tiges
- ▶ Agrandissement de la taille des parcelles
- ▶ Gros tracteurs «multifaucheuses»
- ▶ Cultures fourragères (maïs)

> Introduction au bocage

Analyse du paysage vu depuis la Croix de Charneux

- 1954 ▶ Apogée des vergers hautes-tiges pâturés
- ▶ Tracteur et barre faucheuse



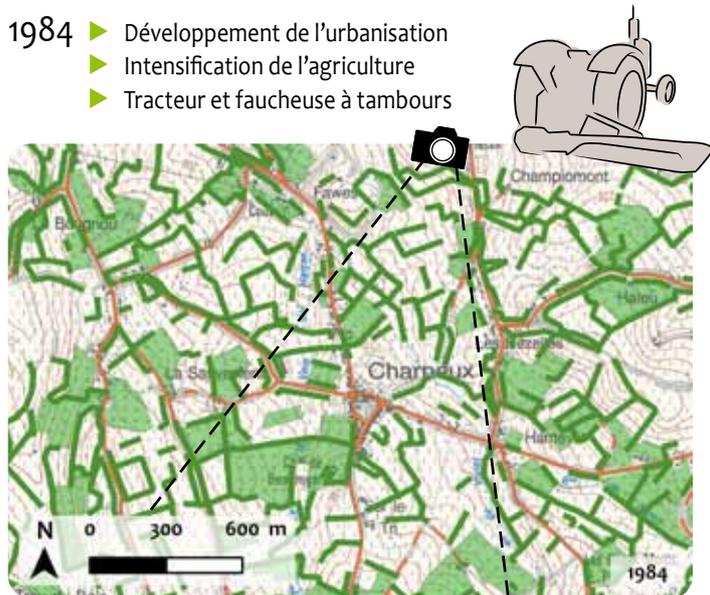
> Carte topographique 1954 - © IGN - A3631  NATIONAL GEOGRAPHISCH INSTITUUT
INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL



> Interprétation

LÉGENDE DES CARTES  Vergers  Haies et alignements d'arbres

- 1984 ▶ Développement de l'urbanisation
- ▶ Intensification de l'agriculture
- ▶ Tracteur et faucheuse à tambours

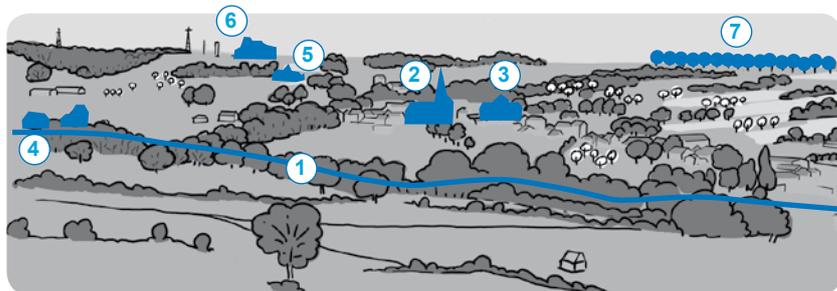


> Carte topographique 1984 - © IGN - A3631  NATIONAL GEOGRAPHISCH INSTITUUT
INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL



> Interprétation

- 2018 ► Développement des cultures fourragères (maïs)
► Tracteur multifauçonneuse



- 1 : Ruisseau de Monty
- 2 : Église de Charneux
- 3 : Château de Beauregard
- 4 : Château d'Haméval
- 5 : Warrimont (hameau)
- 6 : Entreprise de fabrication de fibre de verre
- 7 : Route de Maestricht

Les haies

Le maillage de haies constitue l'élément essentiel du bocage du Pays de Herve.

Entre le 16^e et le 18^e siècle, les agriculteurs du Pays de Herve ont planté de nombreuses haies afin de délimiter les parcelles destinées à accueillir le bétail en pâture. Il s'agissait de **haies de clôtures, denses et défensives**, composées d'aubépine, de houx, de prunellier et étoffées par le charme et le noisetier.

Il existe plusieurs types de bocage, selon notamment la forme et la composition des haies. Souvent, les haies du Pays de Herve sont des haies basses (environ 1,30 m de haut) taillées latéralement et sur le dessus, avec çà et là, quelques arbres isolés qui dépassent.

La grande époque du bocage au Pays de Herve est située aux 18^e et 19^e siècles. A partir du milieu du 20^e siècle, pour favoriser une agriculture intensive, la taille des parcelles a été augmentée et dans les années 1970, l'arrachage des haies a même été préconisé par l'Europe. Heureusement, les remembrements agricoles ont eu un impact limité dans

le Pays de Herve, contrairement à de nombreuses autres régions. Cela a permis de sauvegarder une partie du maillage de haies. Par ailleurs, depuis les années 1990, les Mesures Agro-Environnementales (MAE) encouragent le maintien des éléments bocagers et la Région Wallonne octroie des subsides à la plantation.



Les haies du Pays de Herve

Haie basse taillée



Haie coplantée



Haie libre



Les principales essences rencontrées dans les haies du Pays de Herve



> Aubépine



> Charme



> Houx



> Noisetier



> Prunellier



> Sureau



LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

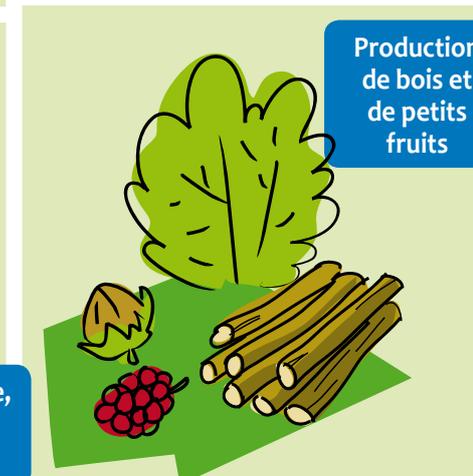
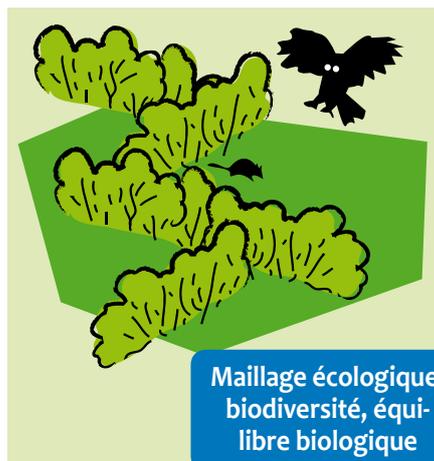
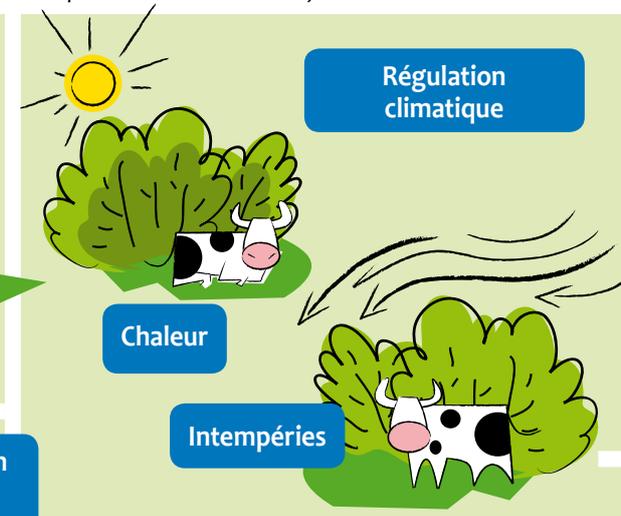
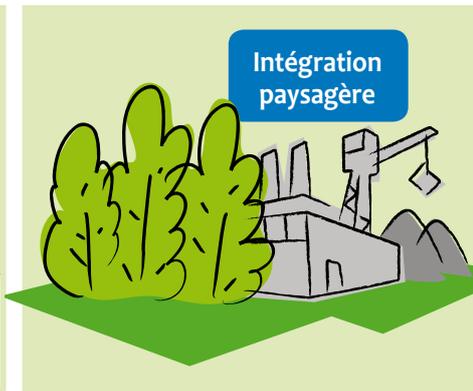
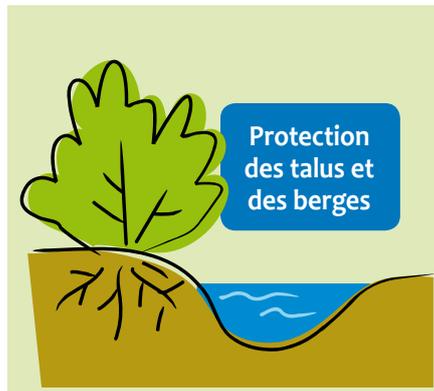
C'est à partir de 1985 que la Politique Agricole Commune a commencé à se préoccuper de l'impact de l'intensification de l'agriculture sur l'environnement.

Les « MAE », comme on dit dans le jargon agricole, ont été développées au milieu des années 1990 et connurent le succès à partir des années 2000. Devenues aujourd'hui Mesures Agro-environnementales et Climatiques, les « MAEC » correspondent à des compensations financières attribuées aux agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques environnementales. Parmi celles-ci, le maintien d'arbres et de haies, la création de bandes fleuries, la gestion naturelle de prairies, la création et l'entretien de mares, le maintien de vergers hautes-tiges, la conservation de races animales locales, ...

> Les richesses naturelles du bocage

Le rôle des haies

> En plus de leur intérêt esthétique, paysager et culturel, les haies remplissent de nombreuses fonctions intéressantes.



Lutte contre
l'érosion et meilleure
infiltration de l'eau



Identité du
territoire



TÉMOIGNAGE D'ARMEL JEGHERS, AGRICULTEUR À NEUFCHÂTEAU (DALHEM)

« Je suis très attaché au Pays de Herve, la plus belle des régions à mes yeux, les vallons, les haies, les vaches qui pâturent sous les hautes-tiges... Ces paysages représentent toute mon enfance. Je suis fils d'agriculteur et j'ai repris la ferme familiale avec l'aide de mon épouse. Nous avons 60 vaches et une exploitation de 50 hectares. Ce n'est pas évident pour un agriculteur d'être rentable. Par le passé, on cherchait à rendre les agriculteurs plus productifs. Il y a eu des périodes d'arrachage de haies et de vergers. Mais pour ma part, je pense que c'est important de respecter la nature, pour nous et nos enfants. Et puis, cela a aussi un intérêt touristique de faire découvrir notre belle région. J'ai l'impression qu'il y a une prise de conscience depuis quelques années dans le monde agricole. On se rend compte que pousser à la production n'est peut-être pas la meilleure des solutions.

Avec l'aide de Natagora et avec les subsides de la Région Wallonne, nous avons planté des haies et un verger hautes-tiges d'une centaine d'arbres. On y fait pâture les vaches. Pour la production laitière, nous avons opté pour la diversification. Nous nous sommes lancés dans un projet de financement participatif. C'était assez innovant. Cela nous a permis de développer nos glaces, yaourts, beurre, crème. Nous comptons également nous engager dans la diversification fruitière. Le projet grandit petit à petit. Nous travaillons avec d'autres producteurs locaux, car c'est important pour nous d'également les mettre en valeur et d'être complémentaires. Tout cela est passionnant ! »

Les richesses naturelles du bocage

Les prairies

Le sol argileux du Pays de Herve est propice aux prairies et à l'élevage. L'agriculture d'élevage a permis d'orienter l'économie du Pays de Herve vers les produits laitiers, fromage, beurre,...

Les prairies fournissent l'alimentation pour les ruminants (bovins, ovins, caprins). Soit les **animaux sont mis en pâture** dans les prairies et ont accès directement à la nourriture, soit les **prairies sont fauchées** pour récupérer le fourrage (sous forme de foin ou d'ensilage).

La plupart des prairies du Pays de Herve sont des **prairies permanentes**. On y retrouve des espèces de **graminées** (ray-grass, dactyle, fétuque, vulpin,...), de **légumineuses** fourragères (trèfle), ou encore du rumex et du **pissenlit**,...

Certaines prairies sont gérées de manière dite naturelle, avec fauche et pâturage tardifs. Elles abritent une grande diversité biologique et participent à la protection des sols et de l'eau. Elles font partie des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (voir page 19).

DITES, LE FOIN ET LA PAILLE, C'EST LA MÊME CHOSE ?

Non, le foin, c'est de l'herbe séchée que l'on donne comme nourriture aux animaux lorsqu'ils ne sont pas en pâture dans les prairies (en hiver, notamment). Le foin est de couleur gris-vert.

La paille, par contre, est la tige séchée d'une céréale. Elle n'est pas très nourrissante et est surtout utilisée en tant que litière pour les animaux. Elle est de couleur jaune.

Dans le Pays de Herve, il y a peu de cultures de céréales. C'est surtout du foin que l'on retrouve dans le paysage.



Foin



Paille

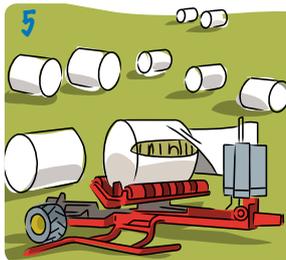
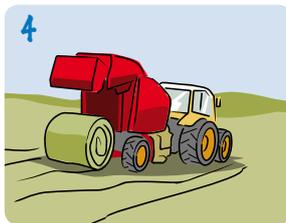
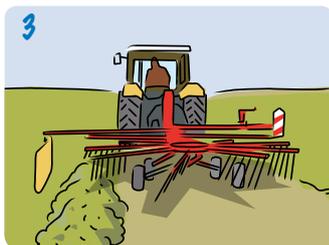
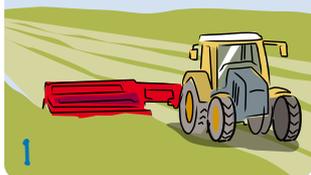
... ET LES BOTTES ET LES BALLOTS DE FOIN ?

Jadis, on regroupait le foin dans des « bottes » facilement transportables. De nos jours, suite à la mécanisation, les agriculteurs forment de gros « ballots » (également dénommés « balles »). Ils sont soit rectangulaires, soit ronds et peuvent peser jusqu'à 500 kg. Souvent, pour faire de l'ensilage (c'est-à-dire laisser fermenter l'herbe un peu à la manière d'une choucroute), ils sont mis sous plastique... à l'allure un peu moins poétique.



Les étapes de la récolte d'herbe en ballots

- 1 Couper : faucheuse
- 2 Sécher : faneuse
- 3 Rassembler : andaineuse
- 4 Ramasser : presse
- 5 Emballer : enrubanneuse



Herbes des prairies :
ray-grass et dactyle (graminées), trèfle (légumineuse) et pissenlit.



Dans le Pays de Herve, la structure agricole traditionnelle correspond à des prairies de petite taille sur l'ensemble du territoire. Mais aujourd'hui, suite à l'**intensification de l'agriculture** et à la **mécanisation**, le paysage révèle une diversité de pratiques.

Le nombre d'exploitations agricoles diminue, mais les fermes qui restent s'agrandissent et les **troupeaux** sont **plus grands**, ce qui nécessite également des parcelles plus grandes. Les prairies destinées au bétail sont les plus proches des fermes, pour que les animaux puissent y être conduits facilement. Les **parcelles éloignées** sont destinées au fourrage : soit elles sont fauchées, soit elles sont cultivées pour produire du **maïs**.

A côté de cela, certains agriculteurs se sont lancés dans la culture de céréales ou l'élevage de porcs, par exemple. Par ailleurs, certaines prairies accueillent des chevaux de loisirs.

› Les richesses naturelles du bocage

Les arbres têtards

Connaissez-vous les arbres taillés en « têtard » ? Ces arbres à la silhouette tordue participent à l'identité paysagère du Pays de Herve. Ils témoignent du savoir-faire ancestral et des liens entre l'homme et la nature.

Un tronc massif au sommet boursoufflé et de longues et nombreuses branches qui pointent vers le ciel, voilà les grandes caractéristiques des arbres têtards ! Cette **morphologie particulière résulte d'un étêtage répété** (coupe du houppier, c'est-à-dire au sommet du tronc) visant à produire des rejets feuillus inaccessibles au bétail. La forme tordue et le creusement progressif du tronc résultent de la formation de bourrelets de cicatrisation et de crevasses suite aux coupes régulières.

Il n'y a pas de forêts dans le Pays de Herve. La taille en têtard permettait de produire du bois sans sacrifier l'arbre et

de récolter régulièrement les branches. Celles-ci étaient exploitées pour diverses utilisations : bois de chauffage, vannerie (fabrication de paniers), piquets de clôtures, sabots et même fourrage en cas de sécheresse,...

Si les **alignements de saules têtards le long des rivières** ou en bordure de prairies sont nombreux, on retrouve des frênes taillés en têtard sur le plateau. Chênes et charmes sont également très présents. Certains arbres isolés ont été plantés à la croisée des chemins ou à la limite des propriétés. Il s'agit dans ce cas d'arbres dit « corniers » ou « borniers ».

Les arbres têtards abritent une **biodiversité faunistique et floristique** très riche et variée. Ils permettent aux animaux de se loger, se nourrir, se reproduire ou encore de se reposer.





Les troncs creux abritent notamment la chouette chevêche, le rouge-queue à front blanc, la mésange, la chauve-souris,... Les branchages sont des sites de nidification pour de nombreux oiseaux. Le substrat et les cavités attirent le lucane

cerf-volant (insecte), les lichens,... De nombreux végétaux (fougères, lierre, sureau, sorbier, rosier,...) colonisent la tête du tronc, la transformant en « jardin suspendu ».

LES FRÊNES SONT MENACÉS !



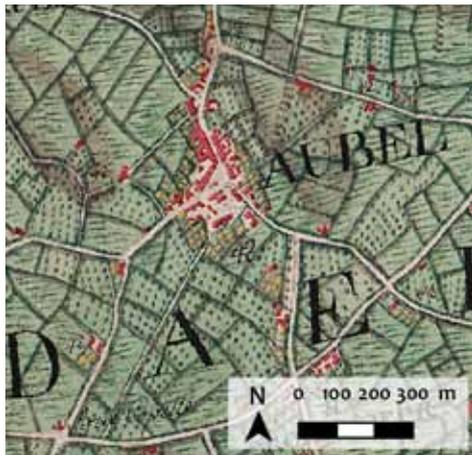
Verra-t-on encore des frênes dans le paysage ? Rien n'est moins sûr ! Les frênes sont aujourd'hui menacés par la chalarose, un champignon qui fait des ravages dans toute l'Europe. Aucune solution n'a été trouvée à ce jour pour éradiquer la maladie...



› Les richesses naturelles du bocage

Les vergers

« **C**ûtès peûres, qui vout dès bonès cûtès peûres ? » - « Poires cuites, qui veut des bonnes poires cuites ? »... Voilà une expression wallonne qui fait référence aux délicieux fruits du Pays de Herve. C'est ce que criaient jadis les marchandes en rue qui vendaient des poires cuites !



› Extrait de la carte de Ferraris, 1777 - Source des données : SPW

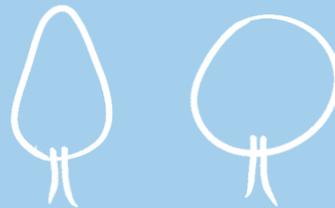
C'est à partir du 18^e siècle que les vergers ont commencé à modeler le paysage du Pays de Herve, comme en atteste la Carte de Ferraris, établie en 1777. A l'époque, les fruits (**pommes et poires**) étaient essentiellement utilisés pour la fabrication de sirop... le fameux « sirop » originaire du Pays de Herve ! Au 19^e siècle, l'exploitation des vergers s'intensifie. A cette époque, les vergers traditionnels sont des prés-vergers aux arbres hautes-tiges entre lesquels peuvent pâturer les vaches.

Les **vergers hautes-tiges** sont des éléments emblématiques du Pays de Herve. Ils font partie du **patrimoine naturel, paysager, culturel et gustatif**.

Au milieu du 20^e siècle, beaucoup de vergers traditionnels sont délaissés pour les « **basses-tiges** » (arbres au tronc très court, ce qui permet de récolter les fruits à hauteur d'homme) ou sont détruits, notamment en raison de la

SAVIEZ-VOUS QUE ...

- ▶ Un poirier du Pays de Herve peut vivre jusque 300 ans.
- ▶ Un poirier et un pommier peuvent se reconnaître à leur forme.



mécanisation de l'agriculture et de primes à l'arrachage dans les années 1970. On assiste alors à une recomposition du paysage. Les anciens vergers deviennent pâture, culture ou habitat. Les nouveaux vergers sont densément plantés d'arbres aux silhouettes basses (les « basses-tiges ») et ne permettent plus aux vaches d'y paître. Par ailleurs, la recherche de fruits standardisés et calibrés a affecté la diversité des variétés fruitières exploitées.





> Verger hautes-tiges

En réaction à la disparition progressive des vergers traditionnels et pour préserver la valeur patrimoniale qu'ils représentent, des collectifs citoyens et des agriculteurs passionnés ont décidé de recréer des **vergers hautes-tiges conservatoires**. L'objectif principal est de sauvegarder l'héritage génétique des différentes variétés fruitières, permettant ainsi d'en créer de nouvelles, adaptées aux besoins des générations futures. Mais les vergers



> Verger basses-tiges

conservatoires présentent également un intérêt paysager et biologique.

Les prés-vergers typiques du Pays de Herve (dans lesquels les arbres **hautes-tiges** peuvent vivre plus de 100 ans), abritent une **faune intéressante**, tout comme les haies et les arbres têtards. Bois, fleurs et fruits sont d'abondantes sources de nourriture pour les oiseaux, les insectes et la petite faune.

A VOIR !

- ▶ Prés-vergers conservatoires de Soiron et de Soumagne
- ▶ Pré-verger hautes-tiges de la Réserve naturelle du Moulin du Val-Dieu
- ▶ Vergers basses-tiges dans la région de Dalhem

Au printemps, les pollinisateurs tels que abeilles, bourdons et papillons vrombissent en permanence. Cela permet la production d'un miel de qualité par les apiculteurs locaux.

Tout au long de l'année, les cavités des vieux arbres servent d'abri pour les rouges-queues, les chouettes chevêches ou encore les chauves-souris,...

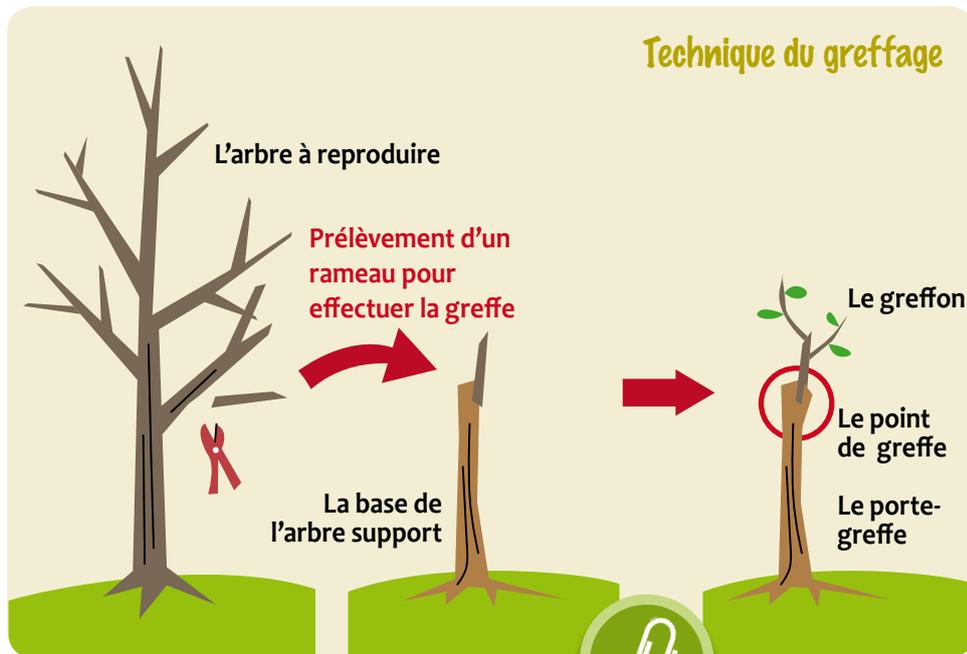
› Les richesses naturelles du bocage

LE PAYS DE HERVE A ÉTÉ
UN HAUT LIEU POUR LA CRÉATION
DE VARIÉTÉS FRUITIÈRES

« Greffon » et « porte-greffe », les deux font la paire ! Vous ne voyez pas double et pourtant, un arbre fruitier peut en cacher un autre !

Afin de préserver les variétés aux caractéristiques succulentes, charnues ou résistantes des pommes ou des poires de notre région, il est nécessaire de reproduire les arbres intéressants à l'identique. Si on sème les pépins d'un fruit, chaque arbre qui grandira aura sa propre identité et ses propres caractéristiques, différentes de ses géniteurs.

Afin de reproduire à l'identique les arbres sélectionnés pour leur robustesse ou leurs fruits charnus, les pépiniéristes utilisent la technique du greffage. Il s'agit d'une méthode de clonage qui associe un rameau de l'arbre à reproduire



(le « greffon ») à un second arbre (le « porte-greffe »). Celui-ci devenant la base du greffon.

OÙ TROUVER LES VARIÉTÉS
ANCIENNES DU PAYS DE HERVE ?

Adressez-vous à un pépiniériste ou
un revendeur agréé Certifruit !



« Légipont », « Saint-Remy » ou « Conférence » (poires), « Jacques Lebel », « Boskoop » ou « Reinette » (pommes), « Simple et Double Altesses », « Reine Claude », ou « Conducta » (prunes), « Bigarreau », « Abbessé » ou « Edelfphine » (cerises), ... Voici quelques anciennes variétés adaptées au Pays de Herve.

Chacune d'entre elles a sa spécificité et sa saveur. Certaines variétés offrent des fruits qui peuvent se garder tout l'hiver. Pour d'autres, les fruits sont destinés à la mise en conserve, à la fabrication de sirop, de jus ou de cidre.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

La « pomologie » est la discipline qui étudie les fruits depuis le 18^e siècle.



LA DÉLICIEUSE, LA FONDANTE, LA MERVEILLE !

Au début du 19^e siècle, Monsieur Légipont, Martin-Joseph de son prénom, trouva un poirier aux excellents fruits dans une haie sur sa propriété. Il replanta l'arbre dans son jardin et développa cette nouvelle variété, typique du Pays de Herve.

La poire « Légipont », autrefois appelée « Merveille des Charneuses » ou encore « Fondante de Charneux » est un fruit délicieux, fondant et parfumé, idéal en dessert !



LA REINETTE DUBOIS !

C'est par hasard que cette variété de pommes a été découverte au 19^e siècle aux alentours de Barchon.

Son goût à la fois sucré et acidulé et sa chair ferme en font un formidable dessert à croquer.

Pourtant, cette variété n'est que trop rare. Pour en profiter, sachez que l'arbre, peu vigoureux, peut être planté dans les petits jardins... Avis aux amateurs !

› Les richesses naturelles du bocage

Les mares

Le bocage du Pays de Herve est caractérisé par la présence de nombreuses mares. Elles ont été creusées par les agriculteurs pour **abreuver le bétail** et pour **drainer les sols trop humides**. Presque toutes les parcelles disposaient d'un point d'eau. Souvent, les mares étaient entourées de quelques saules têtards. Aujourd'hui, cet élément emblématique du paysage s'est raréfié en raison de l'évolution des pratiques agricoles, de la disponibilité de l'eau courante et de l'urbanisation. De nombreuses mares se sont comblées naturellement par manque d'entretien ou ont été remblayées.

Pourtant, la mare agricole a encore un intérêt de nos jours. Bien que l'abreuvement du bétail ne soit plus son rôle principal, elle peut remplir d'autres fonctions importantes : **intérêt hydrologique, intérêt écologique, intérêt paysager et patrimonial**.

Les mares permettent de drainer les sols humides, de stocker l'eau lors de fortes pluies, de participer à la lutte contre l'érosion des sols et de favoriser le réapprovisionnement de la nappe phréatique.

Par ailleurs, les mares et milieux humides abritent une biodiversité foisonnante : reine-des-prés, populage et iris (plantes), canards, poules d'eau, bécassines (oiseaux), libellules (insectes), crapauds, grenouilles et tritons (batraciens),...

Que ce soit au détour d'une promenade ou dans le jardin, les mares constituent des **lieux de poésie** emplis d'un certain charme où l'on peut savourer le calme et la tranquillité, et où l'on peut observer la nature virevoltante.

Pour toutes ces raisons, la protection et la restauration des mares du Pays de Herve constitue un enjeu pour le territoire.





LE TRITON CRÊTÉ, UNE ESPÈCE MENACÉE

Le triton est un amphibien vivant à la fois sur terre mais aussi dans l'eau ; un peu comme une sirène qui dispose d'un corps terrestre et d'une queue aquatique.



Le triton crêté est une espèce typique du bocage. Il vit dans les corridors végétaux formés par les haies et se reproduit dans les mares ensoleillées sans poissons. C'est une espèce aujourd'hui protégée car sa population a fortement diminué suite à la disparition de ses habitats (notamment les mares). Ne les dérangez pas !



A VOIR DANS LES MARES !

La grenouille rousse



Le triton alpestre



LA SONATE DE LA MARE

Les grenouilles qui croassent, les libellules qui vrombissent, et l'alyte accoucheur qui chante...

L'alyte accoucheur est un tout petit crapaud (environ 5 cm) qui a la particularité de nous offrir un chant rappelant le son de la flûte. Tendez l'oreille au crépuscule, au printemps et en été, pour découvrir ses vocalises...



› Les richesses naturelles du bocage

Les ruisseaux

Le Pays de Herve est drainé par un réseau hydrographique assez dense : Berwinne, Gueule, Vesdre, Julienne et leurs nombreux affluents.

La **Berwinne**, rivière aux méandres et aux berges naturelles, dévoile un charme bucolique au cœur des paysages bocagers. Alignements de saules et **ripisylves** accompagnent l'écoulement de l'eau. Ça et là, les traces de **castors** vous surprendront peut-être... Après avoir disparu de nos contrées au milieu du 19^e siècle à cause de la chasse, il a été réintroduit clandestinement à la fin des années 1990. Aujourd'hui, c'est un animal protégé.

La vallée de la **Gueule**, aux versants boisés, s'inscrit dans un contexte géologique particulier.

L'exploitation des mines de zinc et de plomb a étendu les sols métallifères qui ont été colonisés par une flore particulière : les **pelouses calaminaires**.

La vallée de la **Julienne**, ruisseau naturel qui s'écoule dans les bois et prairies proches de quartiers d'habitat, propose de charmantes promenades et des espaces de **détente** et de récréation.

Les rives de la **Vesdre** ont jadis été marquées par les industries de la laine et du textile. Aujourd'hui, la Vesdre est devenue une rivière de prédilection pour la **pêche** à la mouche.

Mais à côté de ces cours d'eau visibles en surface, il en existe d'autres qui sont souterrains. Peut-être avez vous déjà entendu parler des **phénomènes karstiques** ?



A VOIR !

- ▶ La vallée de la Berwinne et l'Abbaye cistercienne du Val-Dieu
- ▶ Le chœur de La Falise à Olne
- ▶ La Route Via Giulia qui parcourt la vallée de la Gueule
- ▶ Les parcours Natagora de sensibilisation à la nature, à Aubel et Plombières
- ▶ Le sentier du Thier des Oies, le long de la Bèfve à Thimister
- ▶ Les mares de Hansez et Gelivaux, à Olne
- ▶ L'étang du Val-Dieu à Aubel, reconnu pour sa population d'oiseaux
- ▶ Les étangs de la Julienne

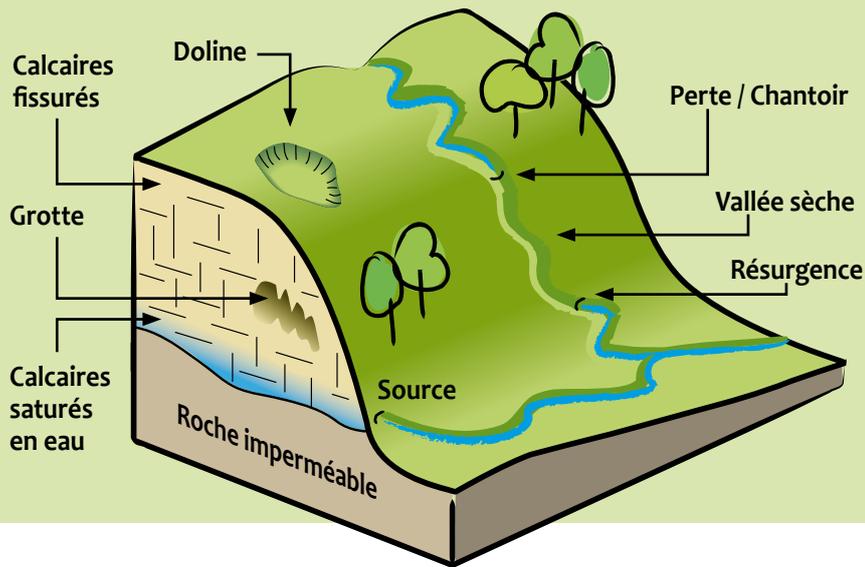


LES PHÉNOMÈNES KARSTIQUES

Non, il ne s'agit pas de phénomènes paranormaux qui font disparaître les rivières de notre vue. Il s'agit d'un processus naturel lié à la dissolution des roches calcaires présentes dans le sous-sol du Pays de Herve à certains endroits.

Le processus est le suivant : l'eau de pluie s'infiltré dans les fissures des roches calcaires. Les calcaires sont dissous par l'eau acide. Les fissures s'agrandissent et créent des grottes ou des affaissements de sol (dolines).

Parfois, il arrive qu'un cours d'eau s'engouffre dans un trou karstique (perte ou chanoir) et réapparaisse quelques mètres ou kilomètres plus loin (résurgence). Dans le paysage, c'est alors une vallée sèche que l'on aperçoit. Eh oui, le paysage est dynamique ! Il évolue constamment suite aux actions humaines et aussi de manière naturelle.



LA RIPISYLVE

La ripisylve est le nom scientifique qui désigne la végétation arborée et buissonnante qui borde les rivières. Aulnes, saules, frênes, chênes, aubépines, etc. composent un écosystème riche en biodiversité qui participe à la protection des berges et à la régulation des inondations,...



SAVIEZ-VOUS QUE ...

Berwinne, Bèfve ou encore Berneau ont la même origine étymologique, celle du vieux mot germanique « beber » ou gaulois « bebrona » qui veut dire « castor ».

› Les richesses naturelles du bocage

La chouette chevêche

Egalement appelée chevêche d'Athéna (déesse de la sagesse dans l'Antiquité grecque), la chouette chevêche est l'animal le plus emblématique des milieux bocagers et des vergers. Ce petit rapace de 20 cm environ apprécie en effet les **milieux ouverts à végétation basse, ponctués d'arbres au tronc crevassé**.

Sa nourriture favorite est composée d'insectes, de lombrics et de petits rongeurs des prairies. C'est l'amie des agriculteurs car elle raffole des campagnols. Ceux-ci, s'ils sont trop nombreux, causent des dégâts dans les prairies et les vergers, en s'attaquant aux racines des graminées, des légumineuses et des arbres fruitiers. La chouette participe donc à l'équilibre des écosystèmes !

Elle niche dans les cavités des vieux arbres ou des vieux murs. Dans les vergers hautes-tiges, les pommiers constituent des sites de nidification appréciés. Certains la surnomment d'ailleurs la « **chouette des pommiers** ».

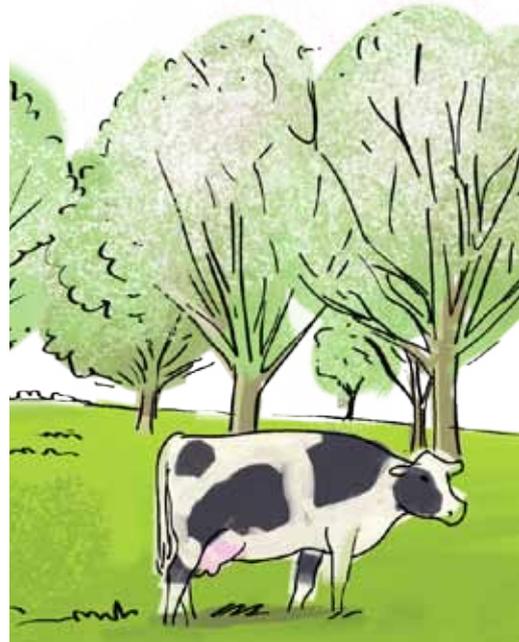
La chouette chevêche est sensible à l'altération du bocage qui impacte les sites de nidification et les ressources en nourriture : diminution des vergers hautes-tiges, des arbres têtards, mise en culture de certaines parcelles, urbanisation, circulation routière, utilisation de pesticides,...

Pour la protéger, plantons des haies et vergers traditionnels, entretenons les arbres têtards, créons-lui des abris de nidification... Et ne la dérangeons pas !



SAVIEZ-VOUS QUE ...

La chouette chevêche, pour vous observer, peut tourner sa tête à 270° !



LA CHOUETTE CHEVÊCHE, DÉESSE DU BOCAGE,
GUETTE DE SES GRANDS YEUX DORÉS LES
PROIES DEPUIS SON PERCHOIR, IMPASSIBLE ET
IMPETURBABLE...

PEUT-ÊTRE RECONNAÎTEZ-VOUS
SON CRI À LA TOMBÉE DE LA
NUIT ? « WERROO » !



- › La tête plate
- › Les sourcils blancs
- › Les yeux jaunes
- › Le plumage brun aux taches grisâtres
- › Taille : 20 à 25 cm
- › Poids : 200 g
- › Envergure : 60 cm



› Les richesses naturelles du bocage

La vache

Plus qu'un animal, la **vache laitière à robe pie noire** (aux taches noires et blanches) est **l'emblème du Pays de Herve**. Elle fait partie du paysage, le symbolise et donne leur origine aux produits du terroir tels que le beurre, le lait, la maquée (fromage blanc) et bien sûr, le fromage de Herve.

Jadis, il existait une race typique du Pays de Herve, la « pie-noire de Herve », mais elle a disparu au profit de la race « Holstein » relativement similaire mais plus grande et plus productive.

Présentes dans le paysage, les vaches participent également à son entretien. Avec les agriculteurs, elles « produisent le paysage » en plus de produire du lait. Durant la bonne saison, les vaches pâturent dans les prairies. Le bocage est un paysage typique de **pâturage en enclos**. Les vaches passent d'une prairie à l'autre en fonction des besoins en nourriture. C'est le principe du **pâturage**

tournant. Généralement, les vaches restent quelques jours sur une prairie, ensuite le fermier les change de prairie pour que l'herbe repousse dans la première, et ainsi de suite... Certaines prairies ne sont pas pâturées et sont destinées au fauchage. Ainsi, l'agriculteur peut récolter l'herbe en ensilage ou

en foin, pour nourrir les vaches pendant l'hiver lorsqu'elles restent à l'étable. Leur nourriture est aujourd'hui complétée par d'autres plantes fourragères comme le maïs, également présent dans le paysage, ainsi que des aliments concentrés tels que les céréales et les tourteaux.



SAVIEZ-VOUS QUE ...

La vache peut manger jusqu'à 80 kg d'herbe et produire environ 40 litres de lait par jour !



« VESPERTILION », LA CHAUVÉ-SOURIS AMIE DES VACHES

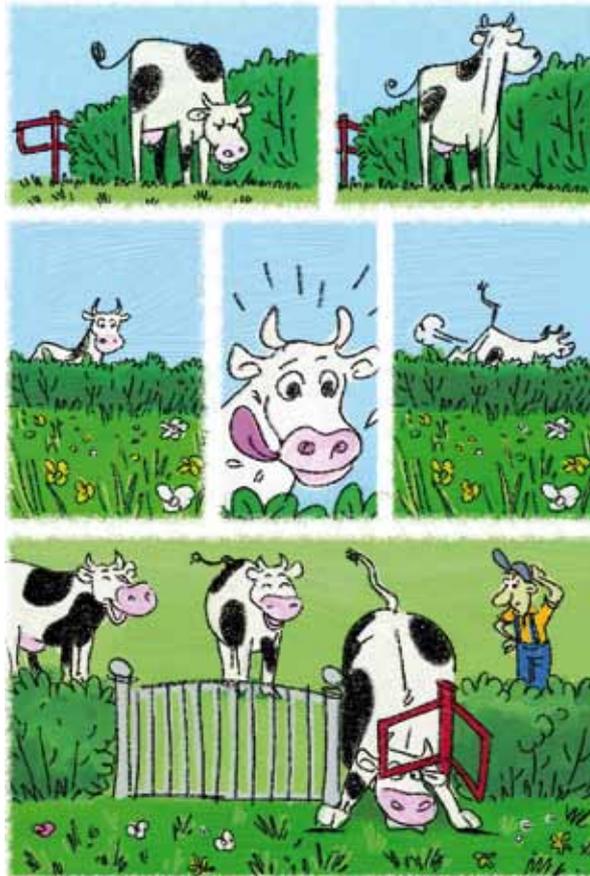
Le « vespertilion à oreilles échanquées » est une espèce de chauve-souris qui se nourrit notamment des mouchettes tournant autour des vaches, ce qui participe au bien-être de ces dernières et leur assure une meilleure productivité ! Quand il ne chasse pas, le vespertilion se réfugie dans les étables, combles et clochers.



Le Pays de Herve abrite une population très importante de vespertillons, dont la survie est liée au cadre rural et à l'agriculture d'élevage. C'est une espèce protégée, ne le dérangez pas ! Les vaches ne seraient pas contentes de voir leur utile ami disparaître !

Son comparse le petit rhinolophe, autre espèce de chauve-souris, a eu moins de chance. Très sensible à la diminution du nombre de haies, il a disparu du Pays de Herve.

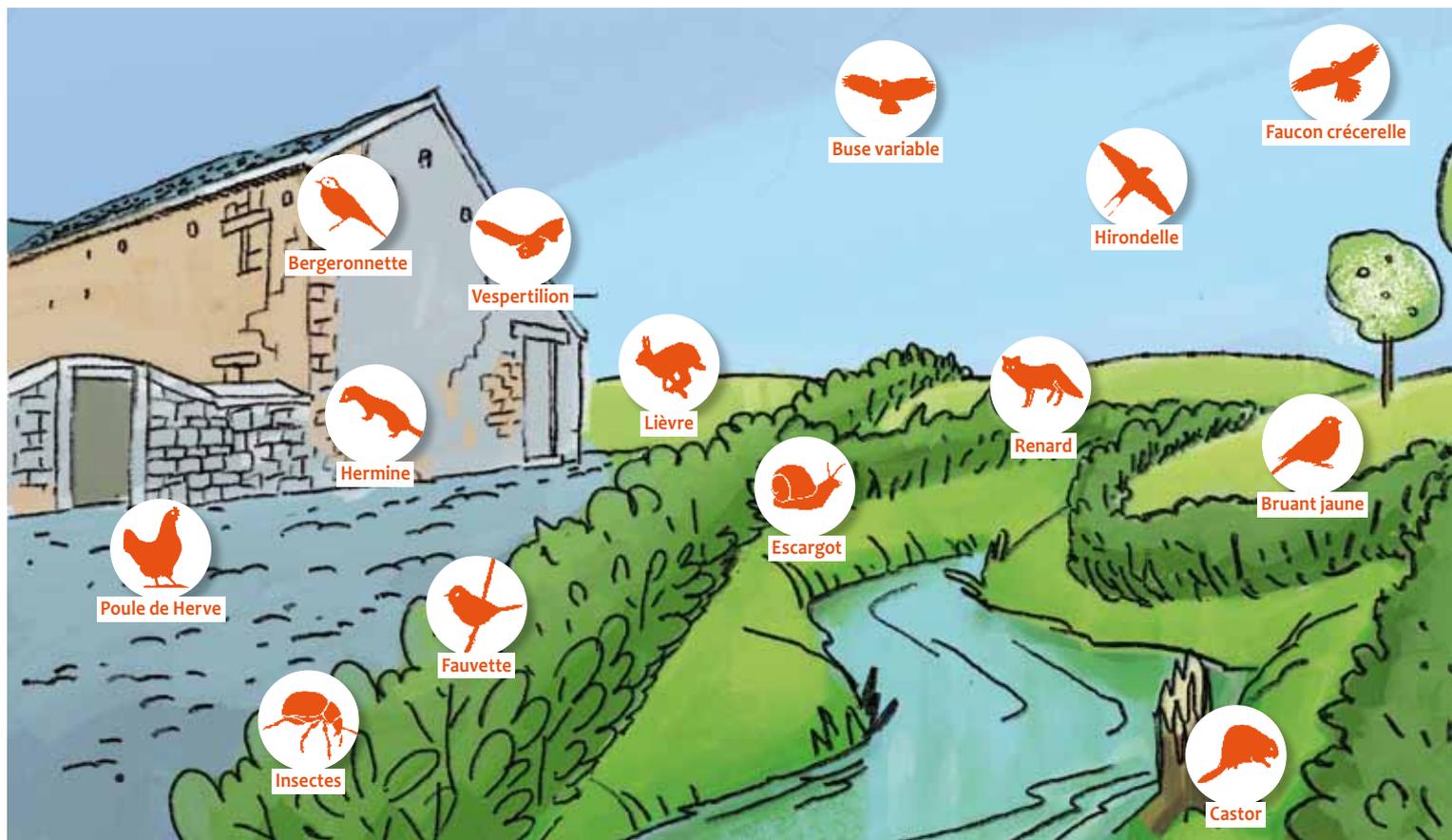
Lorsque l'herbe est plus verte ailleurs...

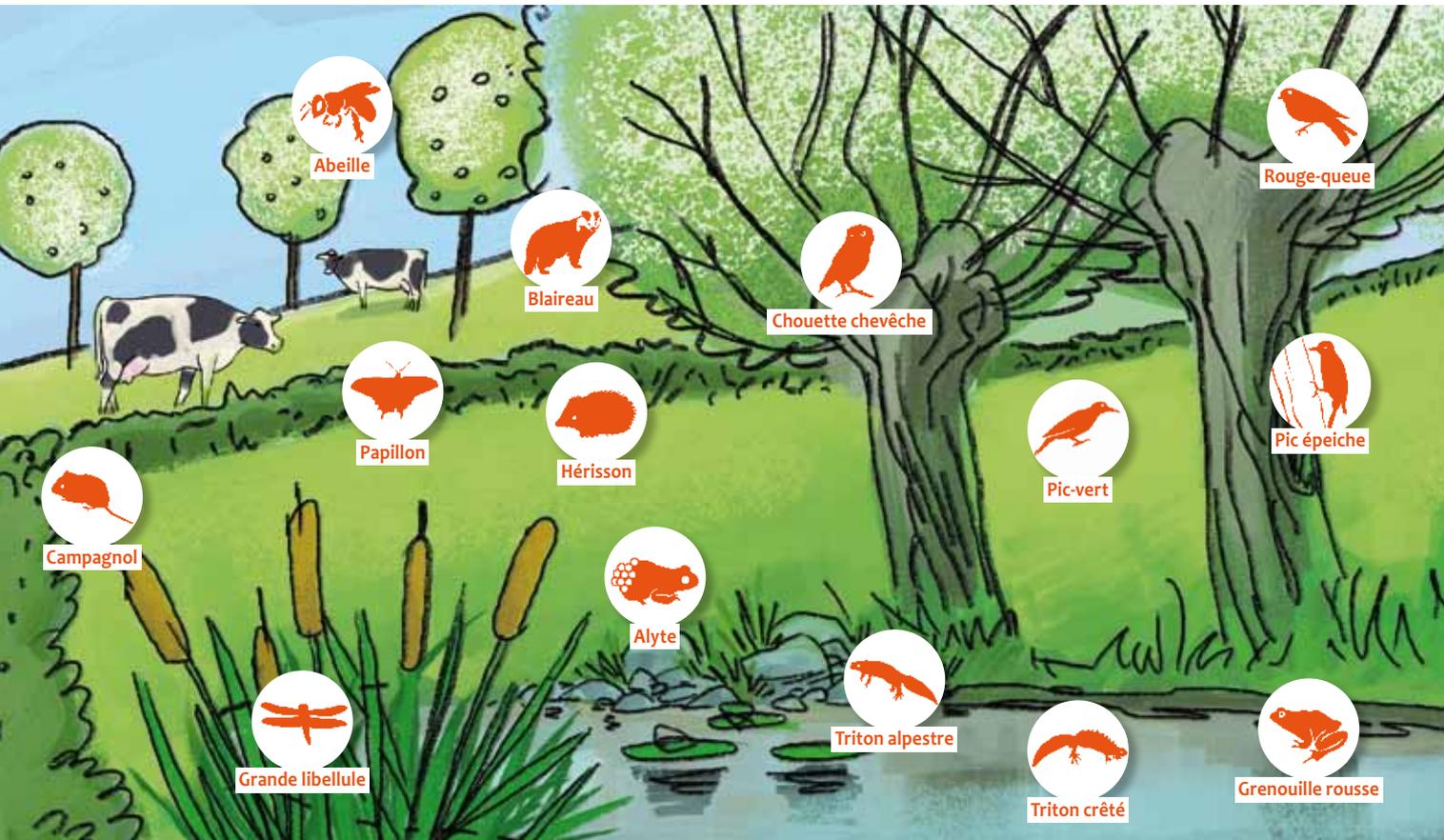


Encore faut-il trouver le bon accès !

Les richesses naturelles du bocage

Les « habitants » du bocage





Abeille

Rouge-queue

Blaireau

Chouette chevêche

Papillon

Hérisson

Pic-vert

Pic épeiche

Campagnol

Alyte

Triton alpestre

Grande libellule

Triton crêté

Grenouille rousse

› Les organisations humaines et le patrimoine du bocage

Les villages, hameaux, fermes et industries

Les villages d'Aubel, Clermont, Henri-Chapelle, Olne, Soiron,... se sont développés au Moyen-Age, aux 11^e, 12^e et 13^e siècles. A cette époque, l'habitat (masures en bois ou en torchis) est regroupé et les paysans cultivent les terres à proximité du village. Celui-ci est entouré de champs de céréales destinées à faire du pain. Au-delà, les terres non cultivées sont des bois et des broussailles abandonnées au bétail. Quelques seigneuries, châteaux, censes et grandes fermes en carré sont implantées dans le paysage de labours, de landes et de boisements, comme en témoignent encore la présence de la ferme de Rosmel, la Cense de Froidbermont, les châteaux de Bolland, Remersdael et Berlieren,...

Petit à petit, le contexte économique va pousser les paysans à s'installer dans les terres vaines et vagues (terres incultes sans valeur foncière) et à y développer les

herbages et l'élevage puisque les sols sont globalement propices à cela.

« Au 16^e siècle, l'interdiction d'exporter les céréales, les dîmes prélevées sur le blé, le passage dévastateur des armées, la demande de viande et de lait de la part des villes entourant le Pays de Herve, Liège et Verviers principalement, ont poussé au passage d'une économie de cultures à une économie d'élevage. » (*Architecture rurale de Wallonie, Pays de Herve, Mardaga, 1987*). Cela a bouleversé le fonctionnement de la société, de la communauté vers l'individualité. Les paysans ont quitté les villages pour investir des **fermes dispersées** dans le territoire et créer des prairies encloses composant le bocage. L'habitat s'est également dispersé sous forme de **hameaux** (petits groupes d'habitations).

Les anciennes fermes des 16^e et 17^e siècles ont été construites dans le **style Mosan**.

La ferme hervienne traditionnelle est relativement petite et composée d'un corps de logis attenant à une étable surmontée d'un fenil. Le développement des herbages a vu certaines fermes s'agrandir avec une laiterie ou des étables supplémentaires dans un bâtiment parallèle au premier.



A VOIR !

Nos « Plus Beaux Villages de Wallonie » : Clermont-sur-Berwinne, Limbourg, Olne, Soiron,...





> Moellons calcaires



> Moellons de grès



> Briques

Les matériaux traditionnels de construction dans le Pays de Herve sont les **moellons de grès et de calcaire** ainsi que la **brique**, ce qui traduit la prospérité du Pays. Les toitures traditionnelles sont en tuiles à « torchettes » (bouquets de paille placés sous les tuiles), aujourd’hui souvent remplacées par des tuiles modernes à emboîtement ou des ardoises. Quelques bâtiments à colombages subsistent également sur le territoire. Pour découvrir

ce patrimoine architectural, rien de tel que de visiter nos « **Plus Beaux Villages de Wallonie** ». Le Pays de Herve compte plusieurs villages labellisés !

› Les organisations humaines et le patrimoine du bocage



› Petite ferme traditionnelle du bocage début du 18^e siècle, comportant corps de logis, étable et fenil à l'étage. Face au premier bâtiment : des étables annexes construites par la suite.



› Ancienne ferme dont l'imposante grange à céréales a été reconvertie en étable au milieu du 17^e siècle, comme en témoigne l'ancienne porte cochère qui a été murée à l'époque.



QUE DEVIENNENT LES ANCIENNES FERMES ?

Les anciennes fermes traditionnelles ont bien souvent été transformées en habitations ou en hébergements touristiques de charme.

Le nombre d'agriculteurs a diminué et les exploitations actuelles sont de grande taille, ce qui a des conséquences sur l'architecture agricole composée de vastes hangars. Certains agriculteurs choisissent de garder une exploitation à taille humaine et parallèlement diversifient leurs activités : chambres et tables d'hôtes, glaceries, animations pédagogiques, golf champêtre,...

Outre le patrimoine rural agricole, plusieurs témoins de l'histoire religieuse, économique, industrielle et militaire du Pays de Herve valent le détour :

- ✓ l'Abbaye cistercienne du Val-Dieu à Aubel, fondée en 1216 dans la vallée de la Berwinne
- ✓ le Fief à Saint-Hadelin (Olne) avec son arbre à clous et son église
- ✓ le moulin à farine de Terbruggen construit en 1801, le long de la Gueule à Gemmenich
- ✓ les séchoirs à chardons de Soiron et Olne construits dans les années 1830, liés à l'industrie textile
- ✓ l'ancien charbonnage de Blegny-Mine, le terril du Hasard à Retinne, le site minier de Plombières
- ✓ les forts de Battice et d'Aubin-Neufchâteau, construits dans les années 1930
- ✓ le viaduc de Moresnet, construit pendant la première guerre mondiale par l'occupant allemand
- ✓ le cimetière américain dit d'Henri-Chapelle à Hombourg, créé après la seconde guerre mondiale
- ✓ le site des Trois Frontières
- ✓ ...

Ces dernières décennies, l'architecture s'est banalisée. Beaucoup d'habitations ont été construites le long des voiries et les parcs d'activités économiques sont en plein développement. Le Pays de Herve est soumis à une **pression foncière** importante, entre les villes de Liège, Verviers, Eupen, Aix-la-Chapelle et Maastricht. Afin de



préserver les richesses naturelles et paysagères du Pays de Herve qui constituent autant d'**atouts touristiques et économiques**, les communes du Pays de Herve mènent régulièrement des réflexions sur le mode d'urbanisation du territoire et développent des actions de sensibilisation.



SAVIEZ-VOUS QUE ...

Jadis, on retrouvait des clouteries, tanneries, cordonneries, armureries, draperies, filatures, ... sur le territoire ?

› Les organisations humaines et le patrimoine du bocage

Les chemins et sentiers... et le RAVeL Ligne 38

Le Pays de Herve est traversé par de nombreux chemins et sentiers. Cela est dû à la structure traditionnelle dispersée de l'habitat et à la nécessité de relier les hameaux entre eux. Que vous soyez amateur de balades en boucle ou de grandes randonnées, de nombreuses **promenades balisées** permettent de parcourir l'ensemble du territoire.

Certaines vous emmènent en dehors des sentiers battus, s'écartent des chemins, franchissent les haies et traversent les

prairies. Goûtez aux **joies insolites des échaliers**, ces passe-clôtures typiques du bocage !

Le GRP 563, Sentier de Grande Randonnée de Pays, forme une boucle de 160 km permettant de découvrir le Pays de Herve. Les Sentiers de Grande Randonnée GR 5 (reliant la mer du Nord à la Méditerranée), GR 412 (sentier des terrils

traversant la Wallonie) et le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle parcourent également le territoire. Les cavaliers peuvent en outre profiter de la route D'Artagnan reliant Maastricht (Pays-Bas) à la Gascogne (France).

La Ligne 38 était jadis une ligne ferroviaire qui reliait Chênée (Liège) à Plombières. Elle fut inaugurée à la fin



du 19^e siècle et accueillait un trafic de voyageurs (jusqu'en 1957) et un trafic de marchandises (jusqu'en 1986) lié aux charbonnages, aux usines métallurgiques et aux entreprises agroalimentaires. Aujourd'hui, **la Ligne 38 est aménagée en RAVeL** (« Réseau Autonome des Voies Lentes » ou voie verte) à destination des promeneurs, des cyclistes et des cavaliers. Profitez-en !



A VOIR !

- ▶ L'ancienne gare de Herve qui accueille la Maison du Tourisme du Pays de Herve
- ▶ L'ancienne gare de Hombourg qui accueille un gîte et des wagons transformés en hébergement insolite

Les échaliers au Pays de Herve

> Chicane



> Monteû (échelle)



> Va-et-vient



> Marchepied



> Pierres debout



> Tourniquet

► Les organisations humaines et le patrimoine du bocage



Le petit patrimoine insolite

Au détour d'un chemin, vous pourrez rencontrer de nombreux types d'**échaliers** tels que tourniquets ou chicanes. Ces installations originales et typiques du bocage vous permettront de franchir les haies et clôtures pour traverser les prairies sans que le bétail ne s'en échappe. Ces passe-clôtures, situés de part et d'autre des prairies, permettent d'emprunter des raccourcis et de jouir de l'ambiance bucolique de la traversée des pâturages. N'hésitez pas à vous y aventurer, vous serez séduits ! Mais veillez à ne pas déranger les troupeaux que vous croiserez !

Les grandes **barrières en fer forgé**, soutenues par de hauts piliers en pierre bleue font également partie du petit patrimoine populaire du Pays de Herve. Vous en trouverez à l'entrée des anciennes fermes et des prairies. Leur robustesse rappelle la prospérité du Pays.

Signes de l'abondance de l'eau dans le Pays de Herve, vous pourrez repérer çà et là des **fontaines, pompes, puits, bacs, abreuvoirs**,...

Au détour de vos balades, vous pourrez également découvrir d'autres éléments liés au **patrimoine religieux** (croix d'occis, chapelles, arbres à clous), **commerçant** ou **industriel** (enseignes, moulins, biefs).

Peut-être croiserez-vous également une **poule de Herve** (race locale de poule noire qui apprécie prendre son envol) ou vous poserez-vous quelques minutes sur une **chaise de Herve** (en frêne ou en chêne) ?



A VOIR !

- Les Six Fontaines à Herve
- Le puits à proximité de la Chapelle de Hansez
- Le bac de la Tuturette à Clermont
- Le lavoir de Soiron
- Les anneaux de l'ancien marché au bétail de Charneux
- Le moulin de Terbruggen à Plombières





› Les produits du bocage

Les produits du terroir dont la fabrication est liée aux caractéristiques propres au territoire du Pays de Herve sont le fromage de Herve, le sirop et le cidre.

Le **fromage de Herve (cité dès le 15^e siècle)** est produit exclusivement à partir de lait du Pays de Herve qui contient une bactérie particulière permettant de créer un fromage unique d'**Appellation d'Origine Protégée** (AOP). C'est un fromage à pâte molle à croûte lavée qui est affiné pendant plusieurs semaines, ce qui lui confère une forte personnalité ! Mais une fois en bouche, il surprend toujours par son extrême saveur et sa texture riche et onctueuse. Le fromage de Herve se déguste simplement avec une tartine beurrée ou garnie de sirop de poires et de pommes...

Le **sirop traditionnel (cité dès le 17^e siècle)** est composé de 80 % de poires et 20 % de pommes. Les étapes de fabrication sont les suivantes :

- 1: cuisson des fruits
- 2: pressage des fruits cuits et récupération du jus (la pulpe étant évacuée et servant de nourriture au bétail)
- 3: raffinage par évaporation pour obtenir le sirop

Le sirop peut sans problème être conservé une dizaine d'années. Il est utilisé sur les tartines ou les crêpes, en accompagnement du fromage ou encore dans la préparation des boulets liégeois, des carbonnades,...

Le **cidre (apparu fin du 19^e siècle)** est une boisson fermentée à base de pommes. Celles-ci sont broyées et pressées afin d'en extraire le jus qui sera par la suite soumis à la fermentation jusqu'à 5° d'alcool grâce à l'action de levures. Le cidre se déguste à l'apéritif ou accompagne vos pique-niques, barbecues, plats de gibier et desserts !



SAVIEZ-VOUS QUE ...

- ▶ Au 16^e siècle, le fromage de Herve servait de monnaie d'échange !
- ▶ Un fromage de Herve de 200g est fait à partir de 2 litres de lait.
- ▶ Pour obtenir 1 kg de sirop traditionnel, on utilise 8 kg de fruits.
- ▶ Il faut 1,5 kg de pommes pour produire 1 litre de cidre.



› Les produits du bocage

Cette peinture aux couleurs éclatantes mettant en avant le savoir-faire paysan, invite à l'observation du paysage au travers des traditions gastronomiques du Pays de Herve. Vous pouvez l'admirer dans l'espace d'accueil de la Maison du Tourisme du Pays de Herve, installée dans l'ancienne gare de Herve, le long du RAVeL Ligne 38.

Elle a été réalisée en 1992 par René Cabodi, sa fille Geneviève et Stéphane Georis sur une commande de la Ville de Herve. Il s'agissait, pour les trois artistes, de représenter leur vision du Pays de Herve.

Différents paysages sont entremêlés dans cette œuvre familiale : du village de Charneux aux paysages de Julémont en

passant par les souvenirs d'enfance au Bois de Herve dont un pommier majestueux sur la droite de la fresque,...

En regardant cette toile de gauche à droite, vous parcourez les paysages du jour à la nuit, de l'hiver à l'automne. Au centre, les **produits du terroir** : pommes, cidre, beurre, fromage,... Les jeunes s'ouvrent au monde en s'inspirant de leurs racines.



Ils s'imprègnent du paysage façonné par les agriculteurs sans se laisser enfermer dans un monde intégralement technologique...

En 1992, la peinture a pris place dans l'ancien cercle ouvrier devenu « Espace des Saveurs ». Les colonnes vertes sur la fresque avaient pour objectif de rappeler les colonnes existantes du bâtiment où la fresque était jadis installée.



TÉMOIGNAGE DE GENEVIÈVE CABODI

« J'ai grandi dans le Pays de Herve et j'y suis toujours installée. Pour moi, le Pays de Herve est un pays propice à l'imaginaire. Son paysage est secret. J'ai le sentiment de pouvoir me cacher au creux des vallons ou derrière les haies.

Pour la réalisation de la fresque, nous voulions que chaque personne qui la regarde devienne un spectateur du paysage. Nous avons cherché à montrer l'importance des produits du terroir et rappeler que derrière cela, il y a le travail d'un agriculteur. Le paysage en est le témoin. La peinture fait référence à la tradition et se veut une critique du modernisme à tout prix. Notre avenir s'imprègne de nos racines.

L'élément qui me tient le plus à coeur est le pommier situé à la droite de la fresque. Il illustre le jardin de mon enfance au Bois de Herve. Nous avons un verger de 50 arbres. On faisait notre sirop, notre cidre,... Ce pommier en particulier, nous le surnommions Mathusalem car il était très vieux. Il y avait un trou à l'intérieur du tronc. Les pommes étaient douces... D'ailleurs, le Centre Agronomique de Gembloux est venu prélever un greffon pour conserver le patrimoine génétique de cet arbre majestueux. Encore une fois, la fresque fait référence aux richesses du terroir... »

» Les saisons du bocage

Le charme du Pays de Herve se déploie tout au long de l'année, au détour d'un chemin de campagne, depuis un point de vue panoramique ou depuis un des villages ou hameaux typiques. Que vous soyez habitant ou visiteur, randonneur, cycliste, cavalier ou automobiliste, vous pourrez admirer de savoureux paysages en toute saison !

Laissez-vous porter par les témoignages ci-contre.

« Le Pays de Herve, c'est...

... la magie des arbres fruitiers en fleurs au printemps ... promesse de saveurs à l'automne. »

... la brume poétique des matins d'hiver. »

... le parfum des fruits des vergers à l'automne. »

... l'odeur des vaches, après la traite, dans l'étable... »

... le crissement des tourniquets... »

... l'explosion des nuances de vert dans les prairies au printemps ! »

... les arômes des siroperies ! »

... la végétation qui se pare de reflets roux en automne. »

... le murmure des cours d'eau... »

... l'odeur des foins en été ! »

... l'agitation dans les mares au printemps. »

... l'authenticité des hameaux. »

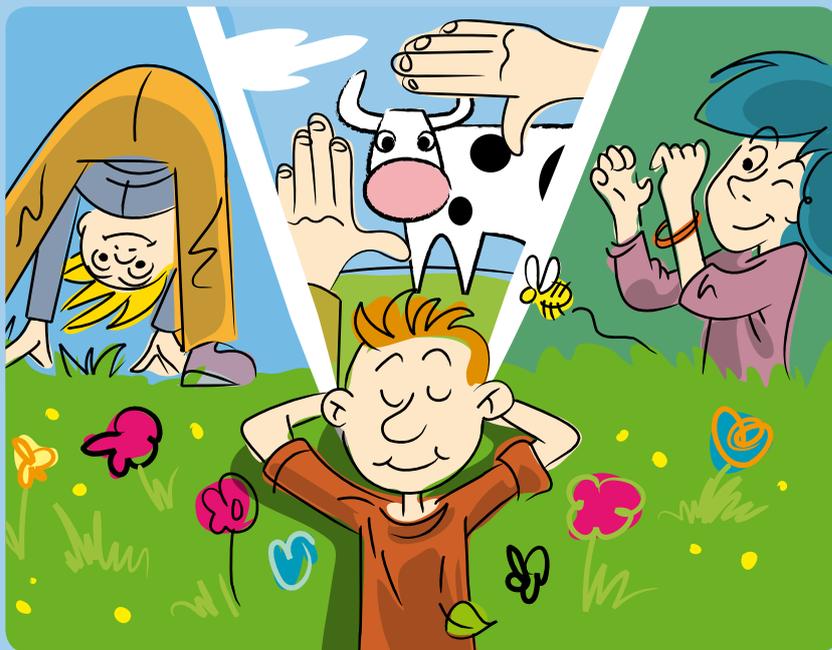
... le retour des vaches dans les pâtures au printemps. »

... l'effervescence des marchés locaux en été. »



ENVIE D'OBSERVER LE PAYSAGE D'UNE MANIÈRE INSOLITE ?

Voici quelques idées toutes simples pour vous inspirer.



PROTÉGER LES RICHESSES DU TERRITOIRE

Le paysage, lieu de travail pour les agriculteurs, lieu de vie pour les habitants, lieu de détente et de découvertes pour le visiteur,... assure des rôles multiples qu'il est important de respecter.

S'intéresser et savourer le Pays de Herve, c'est découvrir son identité, c'est aussi devenir un acteur et artisan du paysage !

Chacun peut faire des petits ou grands gestes en faveur du paysage, pour que nous puissions tous continuer à apprécier sa qualité d'ensemble et en faire un moteur de développement, un vecteur de l'identité rayonnante du Pays de Herve.

Touristes, soyez les bienvenus !

Avec vous, nous prenons conscience de la qualité exceptionnelle de nos paysages quotidiens. Votre présence témoigne de l'attrait du Pays de Herve et de son identité forte. Le développement du tourisme doux permet d'affirmer cette identité et éviter la banalisation du paysage. Nous sommes ravis de vous accueillir au Pays de Herve et de satisfaire votre curiosité.



www.Pays de Herve.be
TOURISME & SAVEURS

D'ici ou d'ailleurs, tous acteurs !

Amis candidats bâtisseurs, ça y est ! Vous avez choisi de vous installer au Pays de Herve et vous avez enfin un **projet de construction** ? Le rêve de votre vie ! Vous vous réjouissez déjà de profiter de ce cadre bucolique ? Un petit conseil : n'oubliez pas que les **choix** en matière de construction peuvent avoir un **impact sur la valeur d'ensemble du paysage** que vous appréciez tant. Les conseillers en urbanisme de votre commune sont à votre disposition pour vous aiguiller dans vos choix ! Par ailleurs, plutôt que les thuyas, cyprès, lauriers, vous pouvez planter des haies diversifiées à base de noisetiers, charmes, houx, aubépines et des arbres fruitiers indigènes dans votre jardin. Cela rappelle les haies champêtres et les vergers du Pays de Herve et participe à l'harmonie des paysages !

Vous créez votre entreprise ? Vous agrandissez votre ferme ? Savez-vous qu'il est possible d'intégrer les bâtiments dans le

paysage en créant des **aménagements naturels, économes en entretien et riches en biodiversité** ? Et cela participe à la bonne image de votre entreprise ! C'est aussi le cas pour les hangars agricoles. Des mesures simples permettent de limiter leur impact dans le paysage.

LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE
ET L'IMAGE DU PAYS DE HERVE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

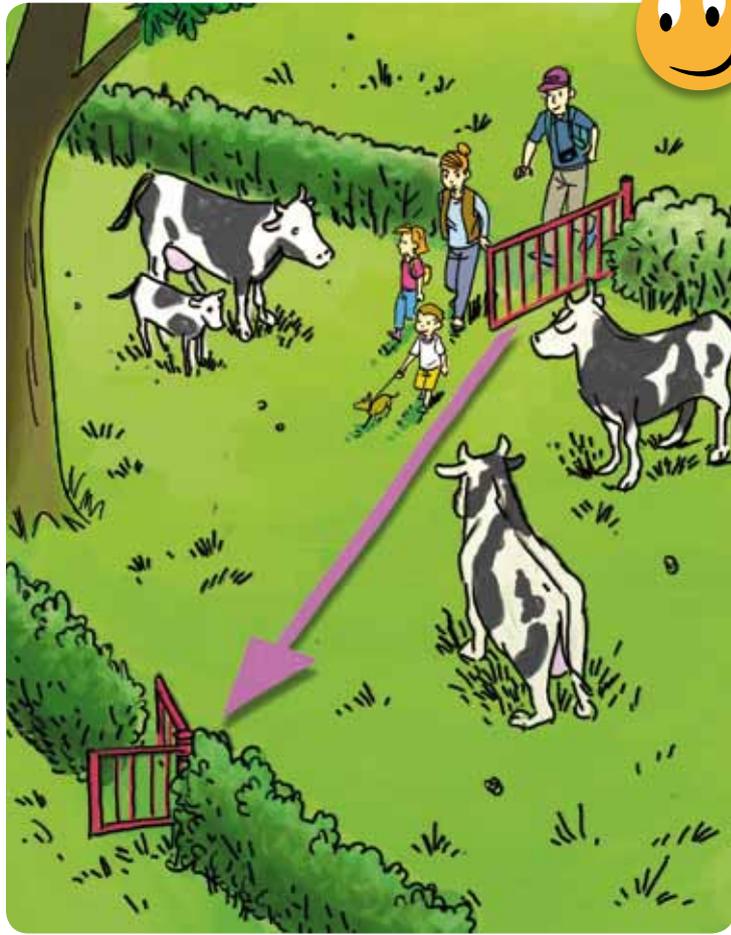
Soutenir l'agriculture locale à taille humaine en **achetant des produits locaux** permet également de contribuer à la préservation des paysages tant appréciés du Pays de Herve ! Cela permet aux agriculteurs de rester les artisans d'un paysage à l'identité forte, mettant en valeur leur travail, leurs arbres fruitiers et leurs vaches,...

Nous pouvons tous agir à notre échelle ! Restons attentifs, respectueux et curieux face aux richesses du territoire qui nous accueille !



Amis promeneurs, merci de tenir compte de ces quelques consignes :

- ✓ **Respecter le calme de la campagne**, éviter de crier et de faire trop de bruit.
- ✓ **Limiter la cueillette des fleurs** (les insectes en ont besoin ... et les fleurs arrachées ne repoussent pas).
- ✓ **Respecter les arbres**, ne pas les mutiler.
- ✓ **Tenir son chien en laisse** pour ne pas effrayer le bétail et déranger les animaux.
- ✓ **Rester à distance des bovins** pour éviter les accidents. Les vaches protègent leurs veaux, il ne faut pas les déranger.
- ✓ **Respecter les balisages**, rester sur les chemins, ne traverser que les prairies pourvues d'échaliers. Avant de traverser une prairie, repérer l'échalier suivant et marcher en file indienne pour limiter la zone piétinée de la prairie.
- ✓ **Respecter les clôtures** et refermer les barrières pour éviter que le bétail s'échappe.
- ✓ **Emporter ses déchets** et utiliser les poubelles.
- ✓ **Profiter des aires de barbecue**, les feux en pleine nature étant interdits.
- ✓ **Laisser l'eau s'écouler de manière naturelle**, éviter de construire des barrages.
- ✓ **Choisir un des campings, gîtes ou hôtels reconnus**, le camping sauvage étant interdit.



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

« **Architecture rurale de Wallonie - Pays de Herve** », Ed. Mardaga, 1987.

« **Nos paysages ruraux entre passé et avenir - Une réflexion sur le bocage du Pays de Herve** », Ed. Froment A. et de Leval J., 1989.

« **Guide pour la plantation de haies** », Ministère de la Région wallonne, Division de la Nature et des Forêts, s.d.

« **De la haie aux bocages** », Baudry J. et Jouin A., ed. Inra, 2003.

« **Les haies rurales, rôles - création - entretien** », Liagre F., Ed. France Agricole, 2006.

« **Les vergers traditionnels et alignements d'arbres têtards** », Coppée J-L. et Noiret C., Ed. Les Bocages, 2008.

« **Atlas des Paysages de Wallonie - L'Entre-Vesdre-et-Meuse** », CPDT, 2008.

« **Le Herve bien plus qu'un fromage** », Effertz F., Ed. Gabriel Jean-Pierre, 2012.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont accompagné la réalisation de cette brochure, pour leur sympathie, leur disponibilité, leur expertise et leur créativité ! Nous pensons en particulier aux membres des Amis de la Terre, du Domaine des Fawes, de Natagora, de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de Herve, des Contrats de Rivière, du Service Technico-Économique de l'Association Wallonne de l'Élevage, aux étudiants en Développement Territorial de l'Université de Liège et à leur professeur du Laplec, aux relecteurs du CGT, de la DGO4, de la CPDT.

Ce livret touristique a été réalisé dans le cadre du projet Leader financé par l'Europe, la Région Wallonne et les communes membres du GAL Pays de Herve (Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt).

Editeur responsable : Maison du Tourisme du Pays de Herve Asbl

Première édition : Mars 2019

Réalisation : France Goffin (Chargée de mission), Anne Zinnen (Directrice)

Illustrations et graphisme : Emilio Licata

Photos : Belleflamme S. (p27, 35), Boos A. (p27), Bosquin JL. (p45), Bugni G. (p1, 3, 25), CRA-W (p29), Creuen F. (p8, 30, 33, 41, 44, 47), Deliège F. (p22), Dopagne C. (p25), Jacqmin D. (p22), Janssen J. (p8), Gathoye JL. (p37), Georis JM. (p50), Kalbusch F. (p45, 47, 55), Klauner F. (p47), Lambiet T. (p8), Leruth F. (p8), Licata E. (p42), Liegeois M. (p60), Maison du Tourisme du Pays de Herve (p8, 36, 43, 44, 45, 47, 49, 52, 54, 55), Patureau L. (p46), Pays de Herve-Futur (p18), Pirotte S. (p23), Pixabay (p23), Rapaille R. (p6), Shutterstock (p55), Tela Botanica* (p19), Tyberghein J. (p55).

* *Crataegus monogyna* Jacq. par Hervé GOËAU, *Carpinus betulus* L. par Jean-Marc STEPHAN, *Ilex aquifolium* L. par Michel POURCHET, *Corylus avellana* L. par Hervé GOËAU, *Prunus spinosa* L. par Hervé GOËAU, *Sambucus nigra* L. par govert, via Tela Botanica <https://www.tela-botanica.org>, licence CC BY-SA 2.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Cartes IGN : Extraits des cartes IGN avec l'autorisation A3631 de l'Institut géographique national - www.ign.be (p16).

Droits de reproduction : la reproduction, la traduction ou toute référence même partielle au contenu de cette brochure est soumise à l'autorisation écrite de la Maison du Tourisme du Pays de Herve Asbl.

ISBN : D/2019/Maison du Tourisme du Pays de Herve, éditeur.

